

Comité Jeunesse au Plein Air du Rhône
et de la Métropole de Lyon

76 rue Montgolfier 69006 Lyon

04-78-89-07-21

jpa69@wanadoo.fr

http://rhone.lajpa.fr

Ecole

Séjour du ____ / ____ **au** ____ / ____ / ____

**Réservé
JPA**

Commission du :

N° JPA :

AIDE POUR UN SEJOUR EN CLASSE DE DECOUVERTE - Fiche école -

Document à joindre à la demande d'aide de la famille. Si plusieurs élèves d'une même classe de découverte font une demande, un seul exemplaire de cette fiche est suffisant. Merci alors d'adresser toutes les demandes en même temps.

ECOLE

Nom de l'école REP ou REP+ ? OUI - NON

Nom du Directeur / de la Directrice QPV ? OUI - NON

Adresse < 2000 hab. ? OUI - NON

..... (QPV = Quartier Politique de la Ville)

Numéro de téléphone

Adresse électronique de l'école @

CLASSE(S) CONCERNÉE(S)

Niveau(x) (1) MS - GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 - ULIS

Enseignant-e (s)

SÉJOUR

Du au soit jours

Lieu Département

PRESTATAIRE

Nom du prestataire

Adresse

.....

Numéro de téléphone

Adresse électronique du prestataire @

Statut du prestataire (1)

Collectivité locale - Association - Pour les associations : laïque / non-laïque

(1) Entourer les réponses valables

SUITE AU VERSO

BUDGET DU PROJET (OU PHOTOCOPIE DU BUDGET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION À LA DSDEN)

Indiquer 0 (zéro) si le poste concerné n'a pas lieu d'être (pas de budget mairie par exemple).

Dépenses		Recettes	
Séjour (=Devis du prestataire)		Budget mairie	
Transport aller-retour (=Devis du transporteur)		Participation de la coop (Participation directe, crédits libres, vente de brioches, etc.)	
Participation des familles =(A) (= Total des participations individuelles)		Autres aides collectives (Région, Assoc. de parents d'élèves par ex.)	
Total		Total	

Nombre d'élèves participant au projet : =(B)

(Tous les élèves de la classe doivent avoir accès à ce séjour, sauf choix contraire de leur famille)

Participation demandée par enfant :

A priori (A) / (B). Si un autre calcul a été fait, merci de nous indiquer lequel sur papier libre)

ENGAGEMENT

Je soussigné-e

Directeur—Directrice de l'école, certifie :

- l'exactitude des informations portées sur ce document
- que tous les élèves de la classe (des classes) concernée(s) ont accès à ce séjour, sauf choix contraire de leur famille.

Date : Signature et cachet de l'école :

TRANSMISSION DU DOSSIER

- Cette fiche (signée, remplie et accompagnée des fiches élèves et d'un RIB de la coopérative scolaire) doit être transmise à la JPA 69 ML, au moins 4 semaines avant le début du séjour à jpa69@wanadoo.fr

L'aide « classe de découverte » de la JPA 69ML s'adresse aux élèves des écoles publiques du Rhône et de la Métropole de Lyon non-éligibles aux aides JPA-ANCV dont le QF est inférieur à 901, pour un séjour en France métropolitaine plafonné à 14 nuitées maximum. Elle est attribuée en dernier ressort et dans la limite des fonds disponibles, selon le barème suivant : 100% de la base de calcul JPA plafonnée respectivement à 15, 10 ou 5 € par jour selon la tranche de QF (0-300, 301-600, 601-900). Elle est versée directement à la coopérative scolaire grâce à des dons, en particulier de l'USEP.

La JPA 69ML a conscience de la modestie de l'aide apportée. Mais elle doit faire avec les moyens qu'elle a pu dégager. Elle travaille à augmenter l'enveloppe disponible. Si vous connaissez des sources de financement possibles, la JPA 69ML recevra vos suggestions avec intérêt.

La JPA est une confédération d'organisations laïques (organiseurs de centres de vacances, formateurs d'animateurs, syndicats enseignants, parents d'élèves, etc.). Son fonctionnement repose sur des bénévoles. Merci de leur faciliter le travail en leur fournissant un dossier complet.